



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission des finances

Préavis municipal no 10/2018 Comptes 2017 de la Commune d'Oron

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 28 mai et 4 juin 2018 à Palézieux-Village. Mme Ariane Jordan, boursière, ainsi que M. Philippe Modoux, syndic ont volontiers répondu à nos diverses questions lors de la séance du 4 juin 2018. Nous les en remercions.

La Commission des finances tient vivement à féliciter et à remercier la boursière et l'ensemble de son équipe ainsi que la Municipalité pour la très bonne qualité du document présenté et les explications fournies au travers des remarques et observations figurant dans le document sur les comptes.

Appréciation globale du résultat

L'année 2017 se solde, **après des amortissements complémentaires de CHF 2'829'031.50**, par un excédent de revenus de CHF 1'071'925.13. Ce résultat très réjouissant correspond à un écart positif de CHF 1'650'325.13 par rapport au résultat présenté dans le budget 2017.

La marge d'autofinancement de la Commune pour l'année 2017 se monte à CHF 5'994'189.22 (3'553'022.02 en 2016). Grâce à la marge d'autofinancement réalisée **en partie suite à la vente de terrains de la localité de Palézieux**, il a été possible de couvrir les investissements nets réalisés en 2017 qui se montent à CHF 2'115'028.73 ainsi que de rembourser des emprunts pour un total de CHF 3'341'700.00.



Remarques particulières

La Commission des finances a posé de nombreuses questions à Mme la boursière et M le syndic sur l'ensemble des comptes. Toutes les questions ont trouvé réponses. La commission ne les énumère pas dans ce rapport, mais tient à relever les points suivants :

Durant l'exercice comptable 2017, la Commune a réalisé un gain immobilier de CHF2'665'507.40 suite à la vente de terrains à Palézieux. Ce montant figure en rubrique 31.424.2 « *Gains comptables sur les immeubles du patrimoine financier* »

Nous avons été informés que sous la rubrique 172 « *Patinoire* » des factures concernant la location du couvert pour les saisons 2016/2017 et 2017/2018 ne sont parvenues à la commune que fin mai 2018 et ceci après plusieurs demandes au fournisseur. Certains dépassements par rapport aux budgets et provisions semblent apparaître et influenceront donc les comptes 2018.

La rubrique 45 « *ordures ménagères et décharge* » présente un découvert de CHF370'922.81 contre CHF79'630.62 en 2016. En tenant compte qu'en 2017, il a été procédé à un amortissement complémentaire de CHF 254'370.45, **le résultat de cette rubrique est un excédant de dépenses de CHF116'552.36**. Pour rappel cette rubrique devrait présenter un équilibre entre les dépenses et recettes. Des mesures doivent absolument être envisagées pour atteindre l'objectif d'équilibre fixé.

La rubrique 51.352.0 « *Groupement scolaire Oron-Palézieux* » présente des coûts pour CHF2'833'567.60 or sur la base des comptes de l'établissement scolaire, il ressort que les coûts effectifs sont inférieurs aux acomptes payés par la commune et se montent à CHF2'698'372.30. **Ainsi un montant de CHF135'195.30 aurait dû être comptabilisé en diminution des charges d'enseignement**. Ceci aurait encore augmenté le résultat positif de cet exercice comptable. La correction sera comptabilisée sur l'année 2018.

Suite à l'excellent résultat réalisé, une réserve spéciale pour manifestations futures a été comptabilisée dans les frais pour CHF150'000.00. (compte 102.380.9 « *Attribution à fonds de réserve* »). Soit CHF50'000.00 pour couvrir les frais d'inscription pour une étape du tour de Romandie (2020) ainsi que CHF100'000.00 en prévision de la journée de l'Union des Communes Vaudoises en 2021. Ces montants devraient être suffisants pour couvrir les dépenses à supporter, le moment venu, par notre commune.





Remarques complémentaires

Dette par habitant

Pour 2017, l'endettement total par habitant est de CHF4'707.00 contre CHF5'293.00 en 2016. L'endettement net passe quant à lui de CHF2'964.00 en 2016 à CHF2'218.00 en 2017 soit une diminution de CHF 746.00/habitant.

Nous tenons à relever, avec satisfaction, que selon la Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales, un endettement net par habitant de moins de CHF3'000.00 est considéré comme un endettement faible.

Fonds de réserve

Les fonds de réserve totalisent CHF10'842'137.63 à fin décembre 2017. Il est souligné que la couverture financière des fonds de réserve est de 88.17% en 2017 alors qu'il était de 84.05% en 2016.

Emprunts

Il est réjouissant de constater que le taux d'intérêt moyen payé sur les dettes est de 1.02%. La commune bénéficie ainsi d'emprunts bons marchés

Rapport BDO SA

Le rapport du 18 avril 2018 de la fiduciaire BDO SA nous indique que :

« Selon notre appréciation, les comptes communaux annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, sont conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 »

